



INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Pelouses de la Côte des Pâtis à Euffigneix-Villiers

L'inventaire du Patrimoine naturel dénommé inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) a notamment pour but de vous aider à connaître et à mieux gérer les richesses naturelles de votre commune. Cet inventaire national a été initié en 1982 par le Ministère de l'Environnement et financé en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional dans le cadre du contrat de plan 1984-88.

La nature constitue une richesse qui contribue à la qualité de notre vie quotidienne ; elle peut constituer un atout pour le développement économique de notre région. Les zones naturelles inventoriées dans les Znieff sont comparables aux monuments et aux oeuvres d'art. Comme tout patrimoine, elles doivent être protégées et entretenues pour être transmises intactes ou restaurées aux générations futures.

Une Znieff est une zone de superficie variable dont la valeur biologique élevée est due à la présence d'espèces animales et végétales rares et (ou) à l'existence de groupements végétaux remarquables. Elle peut présenter également un intérêt particulier d'un point de vue paysager, géologique ou hydrologique par exemple.

Votre commune est concernée par une ou plusieurs des 600 Znieff de la région Champagne-Ardenne. Nous vous présentons ici celle dite des **Pelouses de la Côte des Pâtis à Euffigneix-Villiers**, figurant sur la Carte régionale de la nature et des sites naturels.

Une zone naturelle est souvent un milieu fragile et menacé. Compte-tenu de l'intérêt que présente le Patrimoine Naturel pour chacun d'entre-nous nous vous remercions des actions qu'il vous sera possible d'initier en vue de sensibiliser à cet important problème le plus large auditoire.

Communes d'Euffigneix et Villiers-le-Sec

Département de la Haute-Marne

Pelouses de la Côte des Pâtis

Znieff n° 09526

Un ensemble exceptionnel de pelouses sèches et humides

Les pelouses de la Haute-Marne sont apparentées aux savarts, sortes de gazons ras adaptés aux sols calcaires et marneux, qui constituaient les anciens parcours à moutons de la Champagne. Encore très répandues voici une trentaine d'années, elles ont presque partout disparu, victimes des remembrements, des mises en culture ou des enrésimements. Les pelouses de la Côte des Pâtis occupent le versant d'un coteau marneux exposé au nord situé à proximité de la route reliant les deux villages ; elles sont localement plus ou moins embroussaillées et en partie replantées de pins mais pour l'essentiel elles restent en bon état. Elles sont plus humides vers le bas de la pente.

La végétation herbacée du coteau est dominée par diverses graminées: Brachypode penné, Fétuque ovine, Brize intermédiaire, Molinie bleue et Brome dressé. Plus d'une quarantaine d'espèces végétales rares, souvent d'origine méridionale ou d'origine centre-européenne, se rencontrent ici dont le Cytise retombant, le Peucedan des cerfs, le Carex humble, la Gentiane germanique, la Gentiane ciliée, la Phalangère rameuse, la Pulsatille vulgaire, le Lin à feuilles étroites, de très nombreuses Orchidées (Ophrys abeille, Ophrys mouche, Ophrys araignée, Gymnadène odorant, Gymnadène moustique, Orchis incarnat, Orchis de Fuchs), la Bermudienne (petite iridacée aux ravissantes fleurs bleues), le Triglochin palustre (très rare et en voie de disparition en Haute-Marne) ... etc.

L'Ophrys araignée est une Orchidée très élégante dont les fleurs brunes et blanches simulant l'animal du même nom s'épanouissent en mai. Elle est propre aux gazons ras ensoleillés des terrains calcaires et marneux. Elle est rare et en voie de régression dans toute la région .



Une faune intéressante

La faune, moins bien connue que la flore, recèle de nombreuses richesses. L'entomofaune, riche et diversifiée, présente la même tonalité biogéographique qu'une

partie de la flore, avec par exemple la présence de la Mante religieuse, de la Cicadette (petite cigale présente çà et là en Haute-Marne) et de divers papillons caractéristiques de ce type de milieu comme le Machaon, l'Argus bleu-nacré, le Myrtil, l'Azuré de la Bugrane, le Grand Nègre, le Fadet commun. Le site convient à l'alimentation, à la nidification ou au repos de nombreuses espèces d'oiseaux, en particulier de plusieurs rapaces et de divers passereaux (Fauvette babillarde, Fauvette grisette, Alouette lulu, Pipit des arbres).

Le **Machaon** est l'un des papillons diurnes les plus connus, par sa grande taille et ses couleurs éclatantes. Sa chenille vit sur les plantes de la famille des Ombellifères croissant dans les pelouses sèches, comme le Séséli et la Pimpinelle. Le maintien de ce magnifique papillon passe donc par celui des biotopes où vit sa chenille.



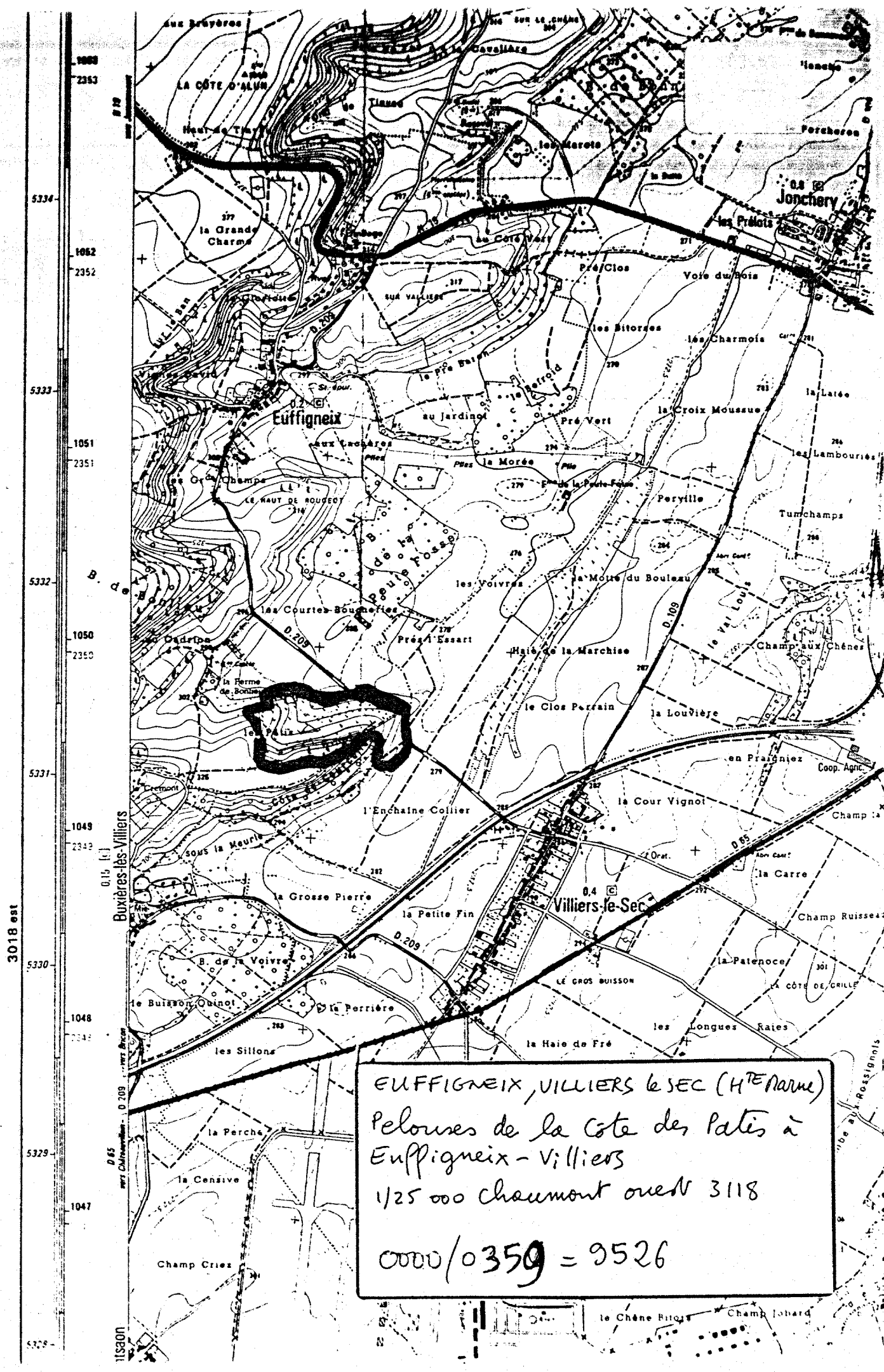
Une protection et une gestion possibles

L'existence d'une Znieff ne signifie pas qu'une zone doit être protégée réglementairement : cependant il vous appartient de veiller à ce que vos documents d'aménagement assurent sa pérennité ; il conviendrait à ce titre que la zone soit inscrite en ND au Plan d'occupation des sols. La présence d'espèces protégées par la loi, animales (passereaux) ou végétales (Gymnadène odorant) permet par ailleurs la prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le site.

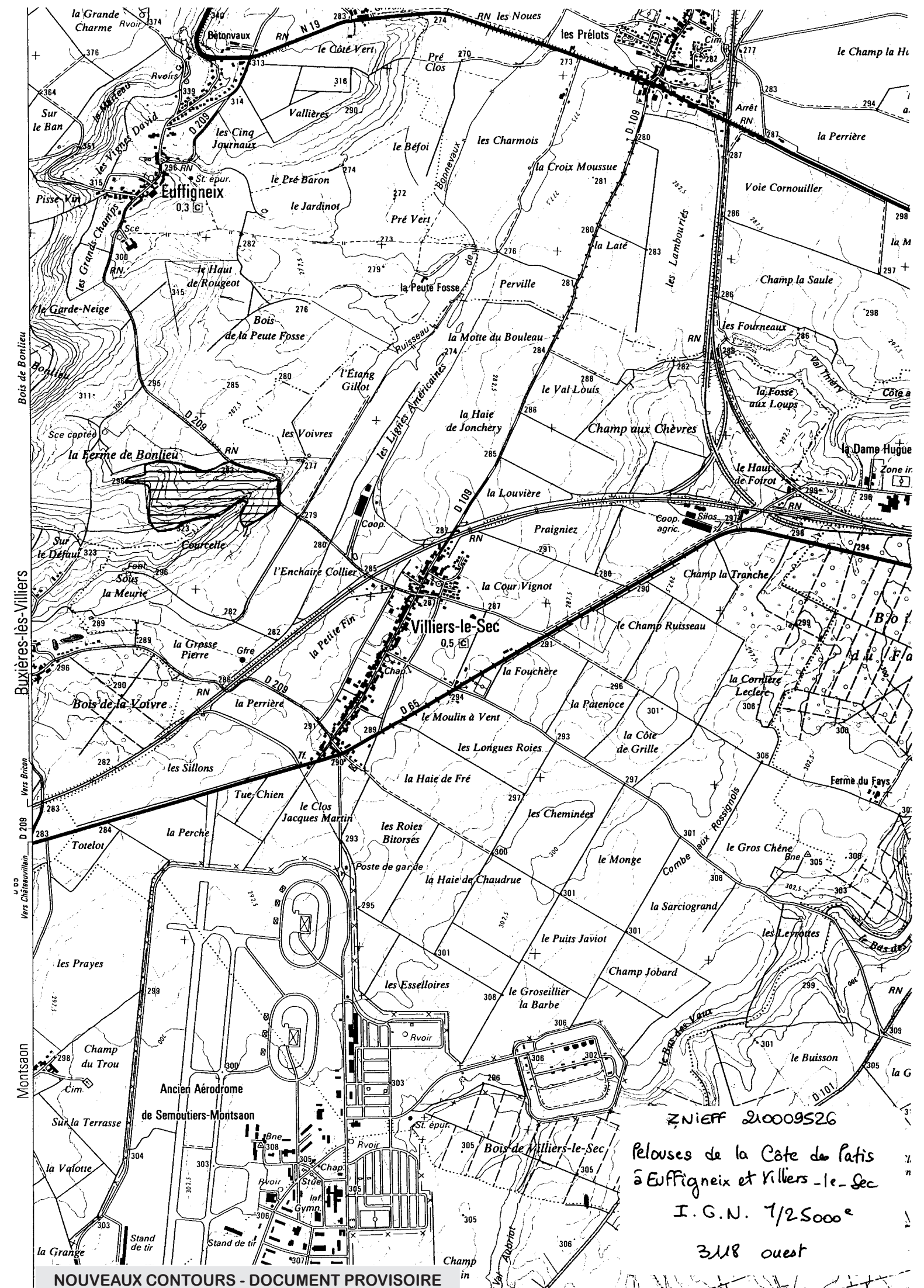
Pour maintenir l'intérêt écologique et biologique du site, il serait bon de limiter certaines pratiques qui sont de nature à remettre en cause ce même intérêt, en l'occurrence le défrichage, les dépôts de déblais (nombreux ces dernières années !) et la poursuite de l'enrésinement. Un débroussaillage sous contrôle écologique pourrait être envisagé sur certains secteurs. La reprise d'un pâturage extensif pourrait aussi être envisagée.

Un intérêt pour la commune

Le maintien en état d'une telle zone présente pour votre commune un intérêt biologique majeur avec la conservation d'un patrimoine irremplaçable, en voie de disparition totale dans tout le département. Son rôle cynégétique n'est pas négligeable. Enfin, ce type de paysage étant en voie de disparition totale, son intérêt paysager est indéniable.



EUFFIGNEIX, VILLIERS le SEC (H^{TE} Normandie)
 Pelouses de la Côte des Patis à
 Euffigneix - Villiers
 1/25 000 Chaumont ouest 3118
 $0000/0359 = 9526$



ZNIEFF 210009526

Pelouses de la Côte de Patis
à Euffigneix et Villiers-le-Sec

I.G.N. 1/25000

318 ouest